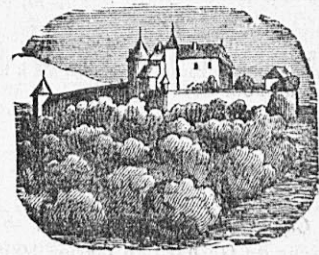




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 . . . 6 mois, » 2.50
Etranger . 1 an, » 9.—
 . . . 6 mois, » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6⁰⁷ 10³⁰ 2²⁸ 5¹⁰ 8⁵² — BULLE, arr. 8⁵⁵ 1³⁰ 4²⁵ 8²⁰ 10⁵⁰

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle ou à l'Impr. de La Gruyère

BULLE, le 20 mars 1906.

Chronique militaire.

Le rapport de gestion du Département militaire fédéral s'étend assez longuement sur les cours de répétition du 1^{er} corps d'armée en 1905, et il ne ménage pas les critiques aux troupes welsches. La mobilisation déjà donne lieu à des observations. Le rapport constate qu'elle a été assez rapide, mais qu'en cas de guerre elle prendrait beaucoup plus de temps. « En outre, dit-il, on aurait pu, par des dispositions plus judicieuses, hâter les opérations et développer la discipline sur quelques lieux de rassemblement. Il faudrait éviter notamment que, comme cela arrive souvent, des subdivisions tout entières stationnent sans rien faire, et utiliser au contraire chaque minute libre, déjà à ce moment, pour discipliner et former la troupe. »

Le rapport constate que les commandants de troupes se sont montrés pour la plupart à la hauteur de leur tâche en ce qui concerne la conduite des unités supérieures :

« On a constaté en revanche chez beaucoup d'entre eux un certain manque d'aisance dans l'organisation, la direction et la critique d'exercices tactiques, y compris les exercices de tir; aussi l'instruction des chefs subalternes et de la troupe n'a-t-elle pas atteint un degré qui répondit au temps que l'on y a consacré. Les commandants d'unités supérieures devront remédier à cette situation et veiller à ce que les qualités tactiques des troupes ne faiblissent pas, en exerçant sur l'instruction une action beaucoup plus intense que ce n'a été le cas jusqu'ici. »

Le rapport critique la discipline insuffisante de

beaucoup d'unités et il l'attribue à l'organisation défectueuse du service intérieur.

Le rapport ajoute que la troupe se comporte très bien lorsqu'elle est commandée avec énergie et intelligence, mais que les aptitudes et l'autorité d'un certain nombre d'officiers et de sous-officiers diminuent d'un service à l'autre, ce qui exerce une influence sensible sur la discipline de leurs subordonnés. « E-perons que l'augmentation de la durée des écoles de recrues, combinées avec les cours de répétition annuels, permettra à l'infanterie de faire un pas en avant. »

Le projet de loi sur la réorganisation militaire paraîtra ces premiers jours. Il est donc assez intéressant de comparer les réformes préconisées par l'avant-projet de 1904 à celles proposées par les officiers supérieurs en leur conférence tenue à Langnau en 1905.

L'avant-projet prévoyait l'obligation de l'instruction préparatoire pour les jeunes gens de 16 à 19 ans. La conférence s'est prononcée contre cette innovation et elle s'est bornée à demander que la Confédération encourageât l'instruction préparatoire.

L'avant-projet fixait de la façon suivante la répartition des jours de service pour l'infanterie, l'artillerie et le génie : Ecole de recrues 60 jours (80 dans la cavalerie); huit cours de répétition annuels de 11 jours dans l'élite; un cours de même durée dans la landwehr. La conférence a donc maintenu le cours de landwehr qui avait fait l'objet de certaines critiques. D'autre part elle a abaissé de 28 à 27 ans l'âge auquel le soldat ferait son dernier cours d'élite.

L'avant-projet a modifié comme suit la répartition des classes d'âge : élite 20 à 33 ans; landwehr 34 à 39 ans; landsturm 40 à 50 ans. Nous rappe-

lons que les limites actuelles sont de 20 à 32 ans pour l'élite, 33 à 39 ans pour la landwehr 1^{er} ban, 40 à 44 ans dans la landwehr 2^e ban, 45 à 50 ans dans le landsturm. La réduction des classes de quatre à trois n'a pas été combattue. On avait critiqué la prolongation d'un an de la classe de l'élite, mais les décisions de la conférence qui ont été communiquées à la presse ne touchent pas ce point.

L'avant-projet fixait les corps d'armée comme unité fixe; il introduisait en outre la division tripartite des unités d'infanterie. La conférence s'est prononcée pour le maintien du groupement actuel des unités dans l'idée que l'Assemblée fédérale pourrait y apporter des modifications si le besoin s'en faisait sentir.

L'avant-projet supprimait les guides; la conférence les a rétablis.

L'avant-projet remplaçait les carabiniers par des chasseurs alpins qui devaient être recrutés à raison d'un bataillon par division. La conférence a rétabli le bataillon de carabiniers et elle s'est prononcée pour la constitution de troupes de montagnes prises dans les régions montagneuses.

L'avant-projet ne modifie pas sensiblement les compétences des cantons en matière d'administration. Cependant il supprime la différence entre artillerie cantonale et artillerie fédérale en attribuant cette arme tout entière à la Confédération; de même, il a fait des bataillons de chasseurs alpins (carabiniers) des unités fédérales. Les cantons seraient donc appelés à former uniquement les bataillons de fusiliers et les escadrons de dragons. La conférence est d'accord sur ce point.

L'avant-projet crée un rouage administratif nouveau : la direction d'arrondissement. La conférence propose de renoncer à cette innovation.

Nous croyons avoir ainsi indiqué les questions

« Berlin, 21 décembre 18...

» Mon cher fils,

» Je viens de faire déposer chez mon banquier une somme de cent mille francs, elle est à votre disposition; si elle est insuffisante, vous n'avez qu'à me le dire, et, bien volontiers, je pourrai à tout ce qui vous sera utile.

» Que je suis heureuse, mon très cher Herbert : votre raison naît et vous commencez à reconnaître la sagesse de mes conseils. Dieu soit loué ! vous avez enfin discerné les trames que, depuis si longtemps, je vous pointais du doigt. Allons, courage, énergie. Il ne s'agit pas de dénouer lentement une alliance indigne de votre rang. Point de ménagements avec l'intrigante; il faut rompre, et le plus tôt sera le mieux. Surtout, n'écartez pas votre cœur; il s'exalte trop aisément et il a toujours été malhabile à vous conseiller; mais, dites-vous que l'amour de cette lectrice vous ruine, mon cher enfant. Elle prétend vous aimer. Triste amour que le sien; amour égoïste qui n'a pas craint de vous priver d'un héritage superbe. Cette femme vous tue en vous aimant; car, est-ce vivre que de végéter misérablement dans un pavillon de chasse? Prenez donc une courageuse et définitive résolution. Rompez vos liens. Rappelez-vous qu'entre sa race et la nôtre il y a un demi-siècle de haine... Française et Prussienne !... Quelle monstrueuse alliance ! Et votre rejeton, quel est-il ? Un être

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 37

LA COMTESSE MADELEINE

PAR

M. DU CAMPFRANC.

Durant la nuit, le temps, si froid, si sec et si beau depuis quelques semaines, changea complètement. Une tempête violente se déclama, les rafales se succédaient, ébranlant les fatales détonnées, pleurant, lugubres, dans les hautes cheminées du pavillon de chasse. Madeleine, seule avec son enfant et quelques domestiques dans cette solitude, se sentait tout impressionnée.

Au matin, elle se leva tremblante, la tête en feu; elle étouffait sous le poids d'une oppression inexplicable.

Pour calmer cette angoisse, elle se dit que faire du bien à autrui serait un bon remède; et, s'enveloppant de ses fourrures, elle se dirigea vers la cabane d'une pauvre veuve, qui se mourait de vieillesse et de misère.

Elle marchait vite dans le sentier défoncé; les dernières feuilles de la saison tourbillonnaient devant elle. Cette tourmente de la nature était en rapport avec la

déolation de ses pensées; elle s'harmonisait avec cette inquiétude qui, depuis bien des jours, la brisait, lorsque, tout à coup, roulant dans un flot de feuilles jaunies, Madeleine aperçut une lettre dépliée. Elle venait, apportée par la rafale, puis elle s'arrêta aux pieds de la jeune femme, comme pour lui dire :

Tiens, voilà ton destin.

D'où venait cette missive? Madeleine se rappela que, la veille au matin, au moment où il quittait le pavillon de chasse, son mari avait reçu un volumineux courrier. Ce papier, d'un gris glacé, l'avait frappée. Elle avait vu le comte en parcourir les liges, avec un visage tout à la fois heureux et inquiet; puis, il s'était hâté de mettre la lettre dans une des poches de son habit de chasse. Plus de doute, la missive s'en était échappée; il l'avait perdue, et, depuis la veille, elle errait dans les sentiers des bois.

Madeline l'avait prise dans sa main; ses yeux ne pouvaient s'en détacher; c'était comme un aimant qui l'attirait; cependant elle n'osait lire ces lignes qui brûlaient son regard. Une lettre est un secret; elle appartient à celui qui la écrit et à celui qui la reçoit; mais, celle-ci était ouverte, elle avait volé à tous les vents du ciel et, tout à coup, prenant sa résolution :

— Après tout, dit-elle, je suis la femme d'Herbert.

Alors la figure pâle, avec un pli nerveux au coin des lèvres, qui tenait tout à la fois du rire ironique et du sanglot, elle lut lentement, ligne après ligne :

emande
vacher.
ureau du journal.

emande
me de 16 à 17 ans, ayant
possédant bonne écriture.
serit à l'agence de publi-
et Vogler, à Bulle, sous

ouer :
let, un bel appart-
de la ville, confort mo-
osé au soleil.
ureau du journal.

berge
à louer une bonne
loise, frontière fribour-
our de plusieurs routes.

res sous chiffres H 1093 F,
cité Haasenstein et Vogler
125

ouer :
partements de 2 cham-
4 chambres et dépendan-
à M. Paul FASEL, La

imes acheteur
s hauts prix
cuivre de lampes à
électriques contenant
de plaine. Fabri-
de Lampes à in-
e, Zoug. [142

ouer :
joli logement bien
ue splendide.
Alfred MASSET.

ieur
triple trouverait du tra-
cierie de la Sonnaz
150

de suite un
i boulanger
ERMOUD, Boulevard de
151

endre :
e garde.
fice des faillites de la
(H206B)

innerait
cation des liteaux.
rie de la Stonge,
(H199B)

emande
ne sachant bien traire et
s travaux de la campa-
à l'année. On exige de
— S'adresser à M. Lu-
Bulle. (H209B)

VIS
Grand
blir comme sage-
folleson, Bulle.

ouer :
oiselle une chambre
ureau du journal.

ersonne
mande des journées pour
ire le ménage.
ureau du journal.

emande
a de 12 à 16 ans pour la
ser à Henri ROSAT,
wsiger, Bulle.

endre
esse de 7 ans, chez M.
Marsens.

pprentie
de suite chez Mme
ud, tailleur, près de

emande
ique.
ureau du journal.

les plus intéressantes que la loi est appelée à résoudre et peut-être ce bref délai facilitera-t-il, le moment venu, à nos lecteurs l'appréciation des dispositions contenues dans le projet de Conseil fédéral.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Chemin de fer du Gothard. — Les recettes de la Cie du Gothard en février 1906 se sont élevées à 1,865,000 fr. contre 1,694,063 fr. en février 1905. Les dépenses ont été de 1,210,000 fr. contre 982,966 fr. en 1905. de sorte que l'excédent des recettes est 655,000 fr. contre 711,097 en février 1905. L'excédent des recettes pour les deux premiers mois de l'année est de 1,170,000 fr. contre 1,107,434 fr. en 1905.

La loi de réorganisation militaire. — Nous avons établi plus haut la comparaison entre les différentes propositions de l'avant-projet de 1904 et du projet issu de la conférence des officiers supérieurs tenue à Langnau en 1905.

Or, le projet du Conseil fédéral est maintenant connu. En voici quelques points principaux :

Le Conseil fédéral a maintenu les dispositions de l'avant-projet attribuant une indemnité aux familles qui tombent dans l'indigence par suite du service militaire de leur soutien. Le projet actuel en accentue même la portée, en ce sens que le remboursement des secours ne pourra jamais être réclamé. Quant à la répartition de ces charges, elle est attribuée comme dans le passé par moitié à la Confédération, pour un quart au canton et pour l'autre quart à la commune, alors que l'avant-projet attribuait la seconde moitié au canton.

Nous avons vu que la conférence de Langnau ne s'était pas prononcée sur la répartition des classes d'âge. Le projet du Conseil fédéral diffère sur ce point de l'avant-projet du Département militaire, comme on le verra par le tableau suivant :

	Avant-projet	Projet
Elite	20-33 ans	20-32 ans
Landwehr	34-39 »	33-40 »
Landsturm	40-50 »	41-48 »

On constate donc que le soldat sera libéré du service à 48 ans au lieu de 50 ans, comme c'est le cas aujourd'hui ; en outre les citoyens astreints au paiement de la taxe seront libérés non plus à 44 ans mais à 40 ans.

Le nombre de jours de service prévus dans le projet du Conseil fédéral n'est pas supérieur à celui qui est fixé dans la législation actuelle. Voici, à titre de comparaison, le tableau des jours de service pour l'infanterie, dans lequel il n'est tenu compte ni des jours d'entrée et de sortie, ni des exercices obligatoires de tir :

» étioilé, chétif, qui n'a jamais pu reprendre à la santé » depuis sa chute. Je le crois bien. Comment pourrait-il » guérir ? Quel sang coule dans ses veines ? Du sang » français, du sang le plus pauvre...

» Enfin, oublions nos malheurs pour porter nos yeux sur » un plus riant avenir. Tout n'est pas désespéré, car les » lois si sages de notre pays permettent le divorce, et les » cas où la sentence peut être prononcée sont nombreux. » Je les ai si longuement étudiés que je puis tous vous » les énumérer : Infidélité de la part d'un des conjoints, » sévices, habitudes d'intempérance, folie, maladies incur- » rables, incompatibilité d'humeur... Arrêtons-nous ici : » il est évident qu'une Française et un Prussien ne peu- » vent s'entendre.

» Et maintenant, quand vous serez délivré de vos en- » travers, ah ! mon cher Herbert, je sais un cœur clément » qui ne refusera pas de vous pardonner. Je viens de pas- » ser tout un mois à Bergenthall, votre souvenir y est » toujours vivant.

» Vous y aviez fait une profonde impression. Charlotte, » depuis votre folie, est triste, elle languit, elle refuse » obstinément tous les partis qui se présentent. Vous irez » implorer à genoux votre pardon, vous mettez votre » égarement sur le compte des habiles manœuvres de » l'intrigante et je gage qu'à Bergenthall on fêtera le re- » tour du prodigue. »

Lorsque Madeleine eut achevé cette lettre, elle tomba

	Législation actuelle	Projet
	jours	jours
<i>Elite</i>		
Ecole de recrues	45	70
Cours de répétition	80	77
Inspections d'armes	12	5
Cours de répétition qui peut être réclamé par l'Assemblée fédérale	16	—
<i>Landwehr</i>		
Cours de répétition	10	11
Inspections d'armes	10	7
<i>Landsturm</i>		
Inspections d'armes	6	8
Total	179	178

Beaux-Arts. — Un nouveau groupement d'artistes suisses vient de se former, en vue de lutter contre l'intransigeance de la Société des artistes peintres et sculpteurs suisses.

La Société libre des artistes suisses proteste contre l'exclusivisme qui a régné depuis quelques années dans les expositions et les juries. Elle veut les mêmes droits pour tous. Dans les expositions qu'elle organisera, chacun de ses membres aura le droit d'envoyer au moins une œuvre. Sa première manifestation aura lieu cette année, en automne, à Bâle.

Les noms des promoteurs de la sécession en disent d'ailleurs le programme. Le président est le bon peintre militaire Kaufmann, à Lucerne ; ses collègues sont MM. Vollmar, Berne, Berlinger et Rüdihli, Bâle, Bachmann, Lucerne, Monteverde et Barzaghi, Lugano, Dufaux, Gianoli, Jeanmaire, Genève, etc.

Banques. — La Banque populaire suisse publie son rapport de gestion pour 1905, qui sera présenté à l'Assemblée des délégués du 26 mars prochain. Le bénéfice net de l'exercice est de francs 1,956,776, 28, dont le conseil d'administration propose la répartition suivante : au fonds de réserve 341,393, 15 fr. ; au fonds de réserve spéciale 63,842 fr. 40 ; dividende (5 %) 1,505,564 fr. 10 ; à compte nouveau fr. 45,976, 63.

Berne. — *Triste affaire.* — Le 19 décembre dernier, Rosette Bütikofer, jeune fille née en 1883, donnait naissance à un enfant vivant. La mère Bütikofer, âgée de 48 ans, s'empara de l'enfant, qui fut mis dans une boîte, mort, après qu'on eut empêché la respiration de s'effectuer, croit-on, et caché sous un lit. Plus tard, on le transporta dans un champ de pommes de terre, puis déterré et caché au grenier. Mais quelque chose avait transpiré. On fit des recherches. L'enfant fut retrouvé ; en raison du froid le corps était assez bien conservé, mais les souris l'avaient rongé. Les deux femmes, qui habitent Manganau (commune de Lauperswil), furent arrêtées. Ni l'une ni l'autre ne veulent savoir comment l'enfant est décédé. La

raide sur la mousse du sentier, complètement inanimée.

Peu après, la fraîcheur du sol et le vent glacé lui ayant, en passant sur son front, rendu la faculté de souffrir, elle ouvrit les paupières et se souvint. Alors, éperdue, elle se leva, sentant son cœur dans un étai : son mari et sa cruelle belle-mère s'étaient rapprochés. La vindicative Prussienne conseillait le divorce à son fils ?

» Etait-ce vrai ?... Était-ce possible ?... Divorcer !... On allait la chasser comme une intrigante. La chasser !... Elle, la femme jadis aimée !

Elle s'était machinalement adossée au tronc d'un hêtre. Elle appuya sa tête sur l'écorce satinée, et laissa ses yeux errer dans l'espace.

Les feuilles jaunies continuaient leur valse de mort, et le vent glacé se plaignait toujours, en tordant la futaie dépoüllée.

La chasser ! Son souvenir remontait les années anciennes, et elle se rappelait les bois de Bergenthall, le château de la Wartbourg, et la voix si chaude et si tendre du lieutenant Herbert, qui lui disait alors avec une effusion où il y avait, croyait-elle, le dévouement, l'affection d'une existence entière : Je vous aime... Oh ! je vous aime !

Et maintenant ? On allait la chasser !... On disait au comte Herbert : l'amour de cette lectrice est un amour égoïste qui vous a privé d'un splendide héritage. Cette femme vous tue en

mère a été condamnée à 15 mois et la fille à 10 mois de pénitencier.

Schaffhouse. — *Une belle œuvre.* — La collecte pour l'érection d'un asile pour faibles d'esprit a produit la belle somme de 102,000 francs en chiffres ronds. La Société fondée dans le but de construire l'édifice pourra maintenant se mettre immédiatement à l'œuvre pour remettre plus tard l'asile à l'Etat.

Thurgovie. — *Il était temps.* — La semaine dernière, le préfet Stierlin, de Kreuzlingen, s'était rendu à Wilen Illighausen, pour inspecter une maison qui menaçait ruine. La propriétaire étant absente, M. Stierlin trouva la porte fermée. Ce fut son bonheur, car à peine s'était-il éloigné de quelques pas que la maison s'effondrait avec fracas, ainsi qu'une grange. Le bétail enfermé dans l'étable est resté indemne.

ETRANGER

Japon. — Un violent tremblement de terre a été ressenti à Kagi, dans l'île de Formose. Des centaines de maisons ont été renversées. Grand nombre de victimes.

Plusieurs journaux publient la dépêche suivante de Tokio :

« Le nombre des victimes de la secousse de tremblement terre à Kagi, dans l'île Formose, est de 8 000. »

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Au tirage des primes des lots Ville de Fribourg 1878, opéré le 15 mars, la prime de 10,000 fr. est échue au n° 5 de la série 3065 ; la prime de 1000 fr. au n° 20 de la série 1298.

Primes de 200 fr. : s. 1742 n° 11, 3697 25, 7327 16, 8238 20, 9500 17.

Primes de 100 fr. : s. 657 n° 19, 697 18, 773 1, 2212 8, 5101 19, 6276 14, 6355 17, 6522 2, 7327 2, 8701 8.

Primes de 50 fr. : s. 1298 n° 9, 6522 16, 8300 10.

Les lots de 15 fr. ont été gagnés par les obligations des séries n° :

427 488 657 697 773 1004 1298 1487
1561 1714 1742 2068 2212 2786 3065 3118
3179 3697 3731 3843 3852 4018 4508 4771
5086 5101 5110 5401 5852 6269 6276 6312
6355 6522 6936 7327 7686 7696 7826 8099
8187 8238 8300 8701 8828 9014 9500 9698
9916 10066 10177 10434 10456.

— Au tirage des primes des obligations de 100 francs 2 % de la Banque de l'Etat, la prime de

vous aime, car, est-ce vivre que de végéter misérablement dans un pavillon de chasse ?

Elle joignit les mains, laissant couler ses larmes sans chercher à les retenir.

Voilà donc pourquoi son mari était redevenu joyeux ?

Pourquoi des sommes considérables avaient affiné au pauvre logis ? C'est qu'il s'était rapproché de sa mère, et sa mère avait calomnié l'intrigante. Peu à peu la diffamation, comme un poison lent, avait produit son effet de mort, et le cœur de son mari, ce cœur qui aurait dû battre toujours avec le sien, s'était assoupi, puis il avait cessé de battre, l'amour était anéanti. Comme elle avait habilement mené cette campagne de haine, la cruelle douairière. Elle avait tracé son chemin dans l'ombre, comme les renneurs ; elle avait mis à profit la déception de son fils, elle avait attiré son mécontentement, elle avait parlé d'intrigue... Elle, une intrigante, Madeleine ! Elle, une habile ! O crasse calomnie !

Un pli d'amer désenchantement se marquait aux lèvres de la pauvre femme. Ses larmes avaient cessé de couler, mais elle inclinait la tête, se sentant vaincue à l'avance. Ah ! elle avait eu tort de désigner son ennemie. Comme elle aurait dû rester sur la brèche, toujours, toujours... opposer l'influence de sa beauté et de sa tendresse à l'influence despotique de la douairière.

(A suivre.)

10,000 fr. est échue a francs au n° 66,526 52 987.

Comptes de l'Etat. — Prévisions du budget, 185 609 fr. 15, le com l'année 1905 boucle p

Cette amélioration des recettes et spécial

vantes :
Droit d'enregistrement
Impôt sur les fortunes
Droit de timbre
Indemnité fédérale p
pression de l'ohmg
Impôt sur le commerc
industrie
Taxes militaires

Tribunal fédéral.

a écarté un recours d
Crédit agricole d'Est
Conseil d'Etat du 20
d'impôt.

— Le Tribunal féd
recours de droit publi
et consorts, à La T
double imposition ias
Tour (contribution à l
personnel) sous l'appr

Inspections d'armes. — Inspections d'armes e
au printemps, soit du
partie de notre canton
tombe, pour la mont
de cette inspection, l
qués dans la Feuille
Pilier public de chaqu

Subventions. — 76 770 fr. est allouée l'année 1905.

Incendie. — Un
sont encore inconnues
une grange appartenant
Corserrey, et taxée 5,5

GRUYÈRE

Idylle ou Fête. — Les Sociétés de chant,

AT

Vient d'ar

Le plus g

De tous le

Et les imp

Cela nous

Que notre

Il s'agit d

De se hâte

Car voici

Pour les b

Pendant q

Occasion s

Du grand

Sur tous, l

Aux grand

Successeur

Possédant

Ne vous tr

Grand cho

Toutes nos

C'est pour

Et parce q

De conten

SOUMIS

La Commune de concours le transport d terre, à prendre entre l Chemins de fer électriq l'Avenir, pour la condui tier de MM. Genod et P la gare.
Prendre connaissance déposer les commissions a jusqu'au vendredi 23 heures du soir.
Bulle, le 17 mars 1906.
Le Secré

5 mois et la fille à 10
belle œuvre. — La col-
 isile pour faibles d'es-
 me de 102,000 francs
 fondée dans le but de
 maintenant se mettre
 our remettre plus tard

temps. — La semaine
 de Kreuzlingen, s'était
 pour inspecter une
 La propriétaire étant
 la porte fermée. Ce
 s'était-il éloigné de
 s'effondrait avec fra-
 e bétail enfermé dans

blement de terre a
 de Formose. Des
 é renversées. Grand
 et la dépêche suivante

de la secousse de
 dans l'île Formose,

FRIBOURG

Au tirage des primes
 78, opéré le 15 mars,
 hee au n° 5 de la sé-
 fr. au n° 20 de la

742 n° 11, 3697 25,
 n° 19, 697 18, 773 1,
 6355 17, 6522 2,
 n° 9, 6522 16, 8300

gagnés par les obliga-

3 1004 1298 1487
 2 2786 3065 3118
 2 4018 4508 4771
 2 6269 6276 6312
 5 7696 7826 8099
 3 9014 9500 9698

0456.
 es obligations de 100
 l'Etat, la prime de

de végéter misérable-

couler ses larmes sans

était redevenu joyeux?

ables avaient affiné au

approché de sa mère, et

te. Peu à peu la diffama-

produit son effet de

œur qui aurait dû bat-

assoupi, puis il avait

anti. Comme elle avait

de haine, la cruelle

10,000 fr. est échue au n° 76,668; celle de 2000
 francs au n° 66,526; celle de 1000 fr. au n°
 52 987.

Comptes de l'Etat. — Contrairement aux
 prévisions du budget, qui prévoyait un déficit de
 185 609 fr. 15, le compte général de l'Etat pour
 l'année 1905 boucle par un boni de 123,233 fr. 54

Cette amélioration provient de l'augmentation
 des recettes et spécialement des mieux-values sui-

Droit d'enregistrement	Fr. 106 811 33
Impôt sur les fortunes	» 58 324 96
Droit de timbre	» 30,034 39
Indemnité fédérale pour la sup- pression de l'ohmgeld	» 21,751 38
Impôt sur le commerce et l'in- dustrie	» 19,391 55
Taxes militaires	» 12,487 65

Tribunal fédéral. — Le Tribunal fédéral
 a écarté un recours de droit public formé par le
 Crédit agricole d'Estavayer, contre en ariété du
 Conseil d'Etat du 20 octobre 1905 en matière
 d'impôt.

— Le Tribunal fédéral a également écarté un
 recours de droit public formé par M. Jean Maillard
 et consorts, à La Tour, contre une prétendue
 double imposition instituée par la commune de La
 Tour (contribution à l'éclairage public et impôt
 personnel) sous l'approbation du Conseil d'Etat.

Inspections d'armes. — Cette année les
 inspections d'armes et d'habillements auront lieu
 au printemps, soit du 22 mars au 27 avril, pour la
 partie de notre canton dite de la plaine, et, en au-
 tomne, pour la montagne. Pour la première partie
 de cette inspection, les lieux et dates sont indi-
 qués dans la *Feuille officielle* et par affiches au
 pilier public de chaque commune.

Subventions. — Une subvention scolaire de
 76 770 fr. est allouée au canton de Fribourg pour
 l'année 1905.

Incendie. — Un incendie, dont les causes
 sont encore inconnues, a détruit, mercredi soir,
 une grange appartenant à M. Perroud, Pierre, à
 Corserey, et taxée 5,500 fr.

GRUYÈRE

Idylle ou Fête alpestre à Broc. —
 Les Sociétés de chant, de musique et de gymnas-

tique de Broc, composant un total de deux cents
 figurants, s'apprentent à nous donner, le 3 juin
 prochain, une fête alpestre qui fera revivre dans
 les cœurs fribourgeois quelques épisodes de la vie
 du comte Michel de Gruyère, ainsi que les rondes
 et corales qui constituaient la distraction favorite
 de nos pères.

L'emplacement choisi, situé à cent mètres du
 chalet des Poyets, sis au pied de la Dent de Broc,
 près du sanctuaire des Marches, en face du donjon
 de Gruyères et du Moléson, à deux kilomètres des
 ruines de Montsalvens, ne saurait être mieux ap-
 proprié à une fête de ce genre.

Cette scène alpestre ne sera pas un ptème, les
 sociétés de Broc n'ont pas la prétention de sup-
 planter le comité du beau projet que tout le monde
 connaît et dont elles appuieront la réalisation
 quand le moment en sera venu.

Avec un éché de la Fête des Vignerons, par
 l'exécution de ballets, chant du Semeur et rondes
 Gâneuses, il y aura défilé de troupeau, Ranz des
 vaches, rencontre du page avec la charmante Syl-
 vie et, comme chœur final, le Cantique suisse, à
 six voix mixtes, de Zwiseig.

Le tout sera précédé et suivi de deux cortèges
 auxquels prendront part tous les figurants.

Notre bétail. — Les éleveurs de Hongrie
 sont sans doute satisfaits des résultats obtenus
 par de précédents achats de bétail fribourgeois;
 la preuve en est que des acheteurs de ce pays
 parcourent en ce moment la Gruyère en quête de
 jeunes taureaux et de bon bétail d'élevage. Voilà
 une nouvelle occasion pour nos éleveurs de tirer
 bon profit de leurs produits.

Il faut aussi souhaiter qu'il n'arrive pas à tous
 cette malchance survenue à l'un de nos proprié-
 taires, ces jours derniers. Au moment de la livrai-
 son, aux éleveurs hongrois, d'un taureau garanti
 sage, ce dernier manifesta sa volonté de rester au
 pays natal en envoyant rouler au loin son nouveau
 conducteur. Les acheteurs étrangers ne crurent
 pas devoir se mettre en route avec un si dange-
 reux compagnon. Ce fut marché rompu et perte
 pour l'éleveur.

Le printemps. — C'est donc demain, mer-
 credi, que le printemps commence, et pour parler
 plus exactement c'est à 1 h. 53 minutes du soir,
 lorsque le soleil entre au signe du Bélier.

Vrai est-il qu'il n'y aura rien de changé et bien
 que le printemps est la plus agréable des saisons,
 nous aurons encore de la neige, des rebures et du
 froid. Rien n'est parfait, paraît-il, puisque le
 temps lui-même est parfois si drôle. Aïe, tenez,
 samedi et dimanche, bien qu'en hiver nous avons
 eu de vraies journées d'été, chaudes, plus chaudes
 qu'en juillet. Et le lendemain il neigeait; il neige
 aujourd'hui mardi, comme il neigera encore mer-
 credi, jour de printemps. Drôle de temps!

Conférence. — M. Raymond de Bocard,
 major, à Fribourg, donnera dimanche prochain,
 25 mars, à 8 heures du soir, dans la grande salle
 de l'Hôtel-de-Ville de Bulle, une conférence sur
 ses récents voyages en Afrique, notamment en
 Abyssinie et au Maroc.

Cette conférence sera publique et gratuite et
 donnée avec l'aide de projections lumineuses.
 L'actualité du sujet et la personnalité bien con-
 nue du conférencier promettent au public bullois
 une très intéressante et agréable soirée.

**Grand Hôtel des Bains des Colomb-
 bettes.** — Nos lecteurs sont rendus attentifs à
 l'annonce paraissant dans notre présent numéro
 au sujet de l'émission d'actions de l'établissement
 des Colombettes.

A ce numéro est joint un supplément
 contenant du texte et des annonces.

Boîte aux lettres.

Emplâtre Rocco. — Il est certain que l'expé-
 rience de l'emploi des emplâtres *Rocco*, pour les rheu-
 matismes et le lumbago, a donné les meilleurs résultats.
 — Vous trouverez ces emplâtres dans toutes les pharma-
 cies. Voici l'adresse du fabricant: M. E. Nalolin, à Bâle
 et à St-Louis (Alsace).

Purifiez le sang

en lui donnant de nouvelles forces avec nos cure
 de Dépuratif Golliez à base de phosphates et fer.
 Excellent pour les enfants qui ne supportent pas
 l'huile de foie de morue. En flacons de fr. 3 et
 5.50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois.
 — Exiger la marque des « deux palmiers » sur
 chaque flacon.

Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Au lieu de payer cher

le thé ou le café ordinaire qui irritent le cœur et les nerfs,
 buvez du café de malt *Kathreiner* qui est salubre, savou-
 reux et bon marché, ce qui profitera en même temps à votre
 santé et à votre bourse.

La mère prudente!

Je veux te donner encore un bon conseil, dit la mère à
 sa fille qui allait se marier: Prends toujours le *savon*
d'or et la *lessive Schuler* et tu auras peu de peine
 et tes arrières s'environneront de ton linge beau blanc. Le sa-
 von d'or et la lessive Schuler ont obtenu dernièrement la
 médaille d'or à Bruxelles à l'Exposition internationale
 des Beaux Arts et de l'Industrie.

ATTENTION!

Vient d'arriver, vient d'arriver
 Le plus grand choix qu'on puisse imaginer
 De tous les articles d'été.
 Et les importants achats que nous avons faits,
 Cela nous permet de vous faire constater
 Que notre maison est toujours la *meilleur marché*.
 Il s'agit donc, Dames, Messieurs et enfants,
 De se hâter pour voir notre grand assortiment,
 Car voici le printemps
 Pour les blouses et les chapeaux blancs.
 Pendant quinze jours seulement,
 Occasion sans pareille; profitez à temps
 Du grand rabais que nous ferons
 Sur tous les articles fin de saison
 Aux grands magasins A. Anton,
 Successeurs de V. Jean Kiefer et Cie,
 Possédant également articles de fantaisie.
 Ne vous trompez pas, c'est à l'avenue de la gare, Bulle.
 Grand choix de passementerie, ruban et tulle.
 Toutes nos marchandises sont d'une qualité irréprochable
 C'est pourquoi nous avons une clientèle stable.
 Et parce que nos prix sont sans concurrence possible.
 De contenter tout le monde il nous est impossible.

SOUMISSION

La Commune de Bulle met au
 concours le transport d'environ 600 m³ de
 terre, à prendre entre la sous-station des
 Chemins de fer électriques et le Café de
 l'Avenir, pour la conduire derrière le chan-
 tier de MM. Genoud et Peyraud, en face de
 la gare.
 Prendre connaissance des conditions et
 déposer les soumissions au Bureau de Ville
 jusqu'au **vendredi 23 courant**, à six
 heures du soir.
 Bulle, le 17 mars 1908.
 Le Secrétariat communal.

Cigares Tabacs

200 Vevay Courts, Paquets bleus	Fr. 1.90
200 » » supérieur	» 2.05
200 Rio-Grande, Paquets de 10	» 2.20
200 Flora Brésil	» 3.10
125 Brissago, Chiasso vér.	» 3.25
100 Goldelse fins à 5	» 2.95
100 Tip-Top fins à 7	» 3.70
100 Havana surfins à 10	» 4.55
5 kg. Tabac, coupe fine	Fr. 1.85
5 » » feuilles fines	» 3.40
à chaque envoi 20 cigarettes égypt. gratis.	» 2.25
Commandes au-dessus de Fr. 15 FRANCO.	
Winigers Import & Versand Boswil	
Dépôt de Fabrique.	[163]

Hôtel de l'Union à Bulle

A l'occasion du Carême truites à toute heure.
 Truites du vivier à l'emporter. (h241b)

SEMENCES

Froment du printemps et Avoines à grand ren-
 dement.

Prix réduits.
 J. CROTTI, BULLE.

(H237B)

Perdu:

une couverture de cheval entre le Cercle
 des Arts et Métiers et le Château-d'Enbas.
 La rapporter aux écuries du Tonneller cou-
 tre bonne récompense. (h216b)

Mises d'immeubles.

L'Office des faillites de la Gruyère ven-
 dra en mises publiques, **vendredi 23**
courant, dès trois heures du jour, à l'Au-
 berge de la Couronne à **Sâles** les im-
 meubles dit « La Loûne » appartenant à Emile
 Equey à Ruyres-Treyfayes, comprenant
 maison d'habitation, grange, écurie, et en-
 viron 17 poses de terre.
 Prix d'estimation: 12.000 fr. (H207B)

A la boulangerie
 d'Echarlens

Farine I II 2/2 pour pain.
 Farine 3ème et 4ème pour bétail.
 Maïs moulu, froment concassé, Avoine.
 Gros son Français de la Côte d'Or.
 (Choix) avec 10 % de farine.
 Gros son ordinaire du pays.
Prix très avantageux.
 Boulangerie d'Echarlens.

Appartements

sont à louer au bâtiment de M. J. GIPPA,
 rue de Gruyères à Bulle.
 On peut visiter les appartements tous les
 jours de 2 à 5 heures. (H231B)

On cherche

chambre et pension pour quelques mois dans
 une *famille de la Gruyère*. Adresser
 les offres sous chiffres H 131 F à l'agence
 de publicité Haasenstern et Vogler, Fribourg.

Mises publiques.

L'Hôpital du District de la Gruyère expo-
 sera en vente par voie de mises publiques le
lundi 2 avril de 2 à 3 heures de
l'après-midi, à l'Auberge de la
Croix-Blanche à Riaz les art. 257,
 258, 259 du Castr. de dite Commune, an-
 ciennement propriété de M. Genoud.
 Les intéressés peuvent prendre connais-
 sance des conditions de mises chez le secré-
 taire *Aug. Barras, à Bulle.* [183]

A l'Imprimerie de « la Gruyère ».
 PAPIER A LETTRES



MAGASIN AUX ÉLÉGANTES

Rue de la Promenade.

BULLE

Près de l'Église.

La Confection d'été vient d'arriver.

Choix extraordinaire de **Jaquettes, Saccots, Collets, Manteaux de pluie, Costumes tailleur, Collets** en dentelle, doublés de soie, très légers, **Collerettes**, etc., etc.

Choix superbe de **Jupes sport, Jupes toilette**, en noir et couleur.

Ma Confection est renommée par sa bonne coupe, le travail bien soigné et ses prix défiant toute concurrence.

Se recommande

M. WANNER

Grand Hôtel des Bains des Colombettes.

L'Hôtel-chalet et Bains des Colombettes est un établissement de vieille réputation, très fréquenté par les amateurs de belle nature. Mais son installation est antique et peu confortable et depuis longtemps déjà les amis de ce beau site désirent sa transformation.

Un comité de quelques citoyens, voulant conserver à la Gruyère, en la modernisant, cette tranquille et verte villégiature, se sont assurés par promesse de vente l'achat de la propriété entière avec terrains, bains, source d'eau, droit d'auberge, etc., et ont étudié la construction, à côté des bâtiments actuels qui seraient restaurés, d'un hôtel de 120 lits environ, de construction simple, en harmonie avec la nature — mais pourvu de tout le confort moderne.

Le programme financier, étudié de très près et sur la base d'offres à forfait, permet de réaliser l'achat et la reconstitution complète de cet établissement, moyennant une dépense de Fr. 450,000 comportant un capital-actions de Fr. 150,000 divisé en 300 actions de Fr. 500 chacune.

Les initiateurs ont en vue une exploitation continue avec traitements curatifs, bains et sport d'hiver. Les recettes prévues, calculées au plus bas, assurent, dès l'origine, un rendement raisonnable des actions et un amortissement normal.

Les dits initiateurs comptent sur l'appui de leurs concitoyens dans l'accomplissement de cette tâche à la fois patriotique et économique intéressant particulièrement la Gruyère et plus généralement le canton de Fribourg.

Les agents chargés de recevoir les souscriptions fourniront tous les renseignements que les souscripteurs pourraient encore désirer.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

La souscription des actions aura lieu auprès de la **Banque de l'Etat de Fribourg** et de ses **Agences** du 20 au 26 mars

aux conditions suivantes :

L'émission a lieu au pair.

La libération des titres se fera de la manière suivante :

a) Cent francs soit un cinquième immédiatement après la clôture de la souscription ;

b) Le solde au fur et à mesure des besoins de la Société sur les appels du Conseil d'administration annoncés deux mois à l'avance au moins.

Si les demandes dépassent le nombre des titres à émettre, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.

Vevey, le 13 mars 1906.

179]

CHOLLET & GILLÉRON.

Quand on n'est pas riche

et qu'on a tout de même besoin d'une bonne bicyclette pour se rendre à la fabrique ou au chantier.

Que faire??

Aller en toute confiance choisir une bicyclette usagée de bonne marque garantie en parfait bon état chez

Jos. Gremaud mécanicien à Bulle.

Il y a toujours en magasin de très bonnes machines d'occasion pas chères et à des conditions épatantes pour le travailleur. [185

Nous nous chargeons de la **garde, achat et vente** de **TITRES** et de la location de **CASIER**

dans notre chambre d'acier, garantie contre les risques d'incendie et de vol. Banque Populaire Suisse, **FRIBOURG.**

ELASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS — BULLE



ABONNEMENT

Suisse . . . 1 an, Fr. 4
» . . . 6 mois, » 2
Etranger . . . 1 an, » 9
» . . . 6 mois, » 5
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, 1

Choses

Depuis pas mal de rières avaient de nom venter à la Compagnie devaient aucune ré qu'une réunion était avril prochain, réuni entraîné la grève gé

Les revendications salaire, sur le nombre les dangers qu'offrait minec. La Compagnie oreille et jugeait qu s'occuper de ces men

Depuis deux mois, ses camarades, protes tion. Le 8 mars, deux prévoyant le danger d port pour demander tériaux inflammables l'écouta pas, disant c rapports ne devaient tion.

Et maintenant 120 une population est da rable.

Supposons un insta retardée, ou ne se soi que les mineurs en l'onté de la Compagnie partir du 8 avril. Il parmi les gens bien p actes de désordre et p On aurait peut-être de mettre à la raison

FEUILLETON

LA CO MADE

M. DU

Si elle avait été habile garder le cœur de son ma habile ; elle l'avait aimé, ment.

Puis, tout à coup, un Madeleine ; elle releva rent.

— Et si je me défendais pas démerité. La justice Alors elle sourit avec La justice est-elle de c raison au grand seigneur pauvre lectrice sans fortune est si facile en Prusse : o jette à l'oubli.

Elle secouait la tête et